



## DESCRIPTION D'EMPLOI - BUREAU

## Approbation

	a	m	j
 Michel Ménard Dir. princ. Centre de services partagés	14	12	8
 François Bédard Chef Rémunération et avantages sociaux	14	12	08

No dossier : 6

 Titre d'emploi : **Agent – Propriétés immobilières**  
**Agente – Propriétés immobilières**

Groupe : A

**NATURE DU TRAVAIL**

Intervenir auprès des propriétaires fonciers, privés ou publics afin d'informer ou de conclure certaines ententes nécessaires à la réalisation du programme d'activités d'acquisition et de gestion des biens et droits immobiliers de l'entreprise. Réaliser les recherches, les analyses et tout travail connexe requis dans ce domaine d'activités.

**TÂCHES TYPES**

1. Effectuer les recherches foncières requises pour la réalisation des activités de son unité administrative et produire les analyses et rapports qui en résultent.
2. Préparer les avis informatifs afin d'obtenir des instances concernées, les exigences d'Hydro-Québec permettant l'utilisation par un tiers des biens et droits immobiliers de l'entreprise.
3. Communiquer avec les propriétaires ou toute personne mandatée par ces derniers afin de leur fournir l'information portant sur les biens et droits immobiliers d'Hydro-Québec ou sur les activités reliées à ceux-ci.
4. Représenter Hydro-Québec auprès des propriétaires ou toute personne mandatée par ces derniers, dans le but de conclure certaines ententes portant sur les biens et droits immobiliers d'Hydro-Québec.
5. Maintenir à jour les données des systèmes informatisés concernant les transactions immobilières, les analyser et les utiliser dans d'autres applications.
6. Assurer le suivi et la réalisation de l'ensemble des étapes dans les dossiers de transactions immobilières qui lui sont confiés.
7. Appliquer les processus opérationnels reliés au domaine d'activité de l'unité, contribuer à leur évolution; participer à la diffusion de la formation ou de l'information reliée.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

FACTEUR	Connaissances	Apprentissage	Mise à jour des connaissances	Coordination & dextérité	Autonomie	Communication	Conséquence des décisions & des actions	Effort sensoriel	Effort physique	Complexité	Conditions de travail	Total	Classe
DEGRÉ	4	2	2	2	4	3	3	4a	2	3	3	312	6
POINTAGE	60	18	10	8	56	21	45	24	10	42	18	312	6

Émis par la Direction Relations du travail et rémunération globale

 Date officielle :  $\frac{2014}{A}$   $\frac{11}{M}$   $\frac{27}{J}$